

**ALERTE**

**34 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions (Uriopss)**

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2023

## Communiqué de presse

### Lutte contre la pauvreté : Le mépris du gouvernement

En octobre 2022, la Première ministre annonçait un pacte des solidarités pour janvier 2023, reporté en mars, puis en mai... et maintenant relégué dans les chantiers non prioritaires de la rentrée.

Les associations de lutte contre la pauvreté s'alarment du mépris du gouvernement pour les personnes précaires, alors que ces dernières affrontent une inflation forte et une pauvreté grandissante. De plus, la politique de stigmatisation des allocataires de prestations sociales s'accroît, que ce soit par l'obligation d'activité des bénéficiaires du RSA prévue par France Travail ou par la lutte contre la fraude supposée de ces publics. Rappelons qu'un RSA ne permet pas de vivre mais de survivre et que la fraude sociale est insignifiante par rapport au non-recours.

**Nous en appelons au gouvernement pour prendre des mesures urgentes et fortes afin de vaincre la pauvreté :**

- La revalorisation anticipée de tous les minima sociaux et des prestations familiales au moins égale à l'inflation prévue sur 2023 (6 % selon l'Insee) alors que le nombre de ménages qui doivent recourir à l'aide alimentaire ne cesse de croître.
- La suppression des sanctions automatiques mises en place pour les futurs conseillers France Travail ou autres, pour ne pas enfoncer davantage dans la misère ceux qui survivent au jour le jour.
- Un plan ambitieux de relance du logement abordable pour les plus pauvres afin de répondre à la crise du logement.
- L'autorisation de travail des étrangers présents sur notre territoire, quelle que soit leur situation administrative, afin qu'ils contribuent dignement à l'économie et à la protection sociale.

Une nouvelle fois, nous pressons le gouvernement de répondre immédiatement à l'urgence sociale et de porter des mesures structurelles dans un « Pacte des solidarités » doté d'au moins 10 milliards d'euros pour éradiquer la grande pauvreté selon l'engagement du président de la République de septembre 2018.

**Contacts presse :**

**Uniopss/ALERTE** : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

**Uniopss/ALERTE** : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – [cpenot@uniopss.asso.fr](mailto:cpenot@uniopss.asso.fr)